

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Les lesbiennes "mariées" à Makokou désormais en prison

G.R.M.
Libreville/Gabon

LES deux lesbiennes ayant rendu publique leur union à Makokou, le 7 novembre courant, séjournent désormais à la prison centrale du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo, a-t-on appris de source autorisée. Elles y ont été placées par le parquet de la République, mardi, au terme de leur audition.

C'était suite à leur interpellation par l'antenne provinciale de la Police judiciaire (PJ). En effet, les agents les auraient arrêtées au quartier Essik, au domicile de Patricia, celle qui fait office de mari, dans le 2e arrondissement de Makokou. Patricia serait une lesbienne dont l'orientation sexuelle est bien connue à Makokou. Pour avoir la main de sa "dulcinée", elle aurait déposé une somme de 250 000 francs et des présents. Ayant eu vent de ce que sa "moitié" serait enceinte... d'un homme, cet agent municipal aurait accéléré la procédure de "mariage" afin d'adopter le futur bébé. D'où la décision de rencontrer la famille de sa chérie Cathy qui serait enseignante.

Des images diffusées sur les réseaux sociaux montrent deux femmes s'unissant dans une

ambiance bon enfant, au milieu des proches. Mais cet enjouement a indigné une grande partie de l'opinion qui considère qu'il s'agit là d'un acte contraire à nos us et coutumes et qui intervient moins de six mois après le vote et la promulgation de la loi d'ont une disposition pénale de l'homosexualité.

Selon une source autorisée, la PJ de Makokou aurait également mis la main sur tous ceux qui ont participé à cette cérémonie des fiançailles. Mais ils auraient bénéficié d'une liberté provisoire, en attendant la fin de l'enquête.

En droit, la dépenalisation est le retrait à une infraction son caractère pénal. Autrement dit, c'est l'abolition de sanctions pénales pour un acte. Le mariage sus-évoqué est-il la conséquence directe de cette évolution juridique ?

En tout cas, cette affaire fait grand bruit dans un pays où une relation amoureuse entre deux personnes de même sexe est considérée comme une "atteinte aux mœurs".

Pour avoir la main de sa «dulcinée», elle aurait déposé une somme de 250 000 francs et des présents.



Les faits se sont déroulés à Makokou.

Photo: BOTOUNOU

Ministère des Transports,
de l'Équipement, des Infrastructures
et de l'Habitat

Cabinet du Ministre

N° 1 4590 /MTEITP/CAB-M



COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à l'effondrement d'une buse métallique (face au Sénat) et à l'apparition brutale d'un point singulier (face à l'entrée principale de l'Hôtel de Ville de Libreville) sur le boulevard triomphal Omar BONGO, le Ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat va entreprendre dans les tout prochains jours, des travaux de construction d'un dadot et de résorption du point noir avec l'entreprise SOCOBA EDTPL.

Pour une meilleure organisation du chantier et une exécution optimale des travaux envisagés, le trafic sera interrompu du 12 au 19 novembre 2020 inclus dans la zone des travaux. Ce qui entraînera un ralentissement de la circulation sur cette voie très sollicitée.

A cet effet, le Ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat conseille vivement aux usagers à emprunter les voies de derrière l'immeuble du 2-Décembre (Primature) et le Sénat conduisant vers les quartiers « Cocotiers » et « Ministère de la Fonction Publique » pour les déplacements entre les feux tricolores du Ministère des Affaires Étrangères et le Rond-Point de la Démocratie.

Tout en présentant ses excuses pour les désagréments causés auprès des usagers et des riverains, le Ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat met tout en œuvre pour une exécution des travaux dans les délais requis en vue d'un retour à la normale.

Fait à Libreville, le 11 NOV. 2020

**Le Ministre des Transports,
de l'Équipement, des Infrastructures
et de l'Habitat**


Léon Armel BOUNDA BALONZI
LE MINISTRE

Ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat,
414 Avenue Colonel Parant, B. P. : 49 LIBREVILLE, Tel : 011-76-10-32